

**PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE N°...1**  
 DATE DU CONSEIL D'ECOLE : LUNDI 8 NOVEMBRE 2021  
 CIRCONSCRIPTION ANDREZIEUX SUD

**MEMBRES PRESENTS/EXCUSES/ABSENTS**

PRESENTS		EXCUSES		ABSENTS	
Noms- prénoms	Qualité	Noms- prénoms	Qualité	Noms- prénoms	Qualité
FLACHON Christelle	Directrice d'école	ROBERT Myriam	IEN		
BEAL- SAVET Brigitte	Enseignante	BROSSIER Virginie	Enseignante (décharge de direction)		
DAURELLE Nathalie	Enseignante	JANISZEWSKI Véronique	Association des Parents d'Elèves		
DUPRE Isabelle	Enseignante	GREBERT Laurence	remplaçante décharge de direction		
JOUBERT Sandrine	Enseignante				
BARTHELEMY Pierre	1 <sup>er</sup> adjoint municipal Estivareilles				
COLOMB Aline	2 <sup>e</sup> adjointe Montarcher				
BARCOUDAT Marie Claire	3 <sup>e</sup> adjointe Apinac				
REY Séverine	Conseillère Montarcher				
CANET Michel	Conseiller Estivareilles				
PERRET Magali	Déléguée parents d'élèves				
LUMINET Delphine	Déléguée parents d'élèves				
FURNON Jeanne	Déléguée parents d'élèves				
BLANC Blandine	Déléguée parents d'élèves				
VALENTIN Jean Marie	DDEN				
CHEVALIER Michèle	DDEN				
MAISONNEUVE Christelle	Directrice du Périscolaire				

## 1. Installation du Conseil d'Ecole et présentation des membres

- Tour de table et accueil des personnes présentes .

Tout ce qui est de la vie de l'école en général peut être abordé en conseil d'école, par exemple des projets des enseignants jusqu'à la sécurité des bâtiments, des abords de l'école, ou encore les effectifs et répartitions . Le Conseil d'école vote dans certains cas (comme le règlement intérieur de l'école) et débat dans d'autres cas pour améliorer les conditions d'apprentissage et de vie à l'école. La présence des différents membres permet d'aborder toute sorte de sujets, et de communiquer les remarques des usagers du quotidien (parents, enfants, équipe éducative) à la Commune. Pour l'équipe enseignante, la communication avec la mairie et les services municipaux est fluide et les tracas ou problèmes techniques reçoivent rapidement une réponse. Les dden (délégués départementaux de l'Education Nationale) ont également pu expliquer leur rôle. Le Conseil d'école par la voix de sa présidente (Mme Flachon) peut inviter des personnes (élus municipaux extérieurs, directrice du périscolaire, atsem, Ape ou autres intervenants) qui ne participent pas aux votes mais contribuent aux débats du Conseil d'Ecole.

- Voici un lien qui présente la composition et les attributions des délégués de parents au Conseil d'Ecole .  
<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>
- Résultats des Elections des délégués de parents d'élèves qui se sont tenues le vendredi 8 octobre :  
Sur 145 électeurs inscrits , 41 votes ont été exprimés, dont 40 validés et 1 nul, soit un taux de participation de 28 % . 4 titulaires ont été élues :

BLANC BLANDINE  
FURNON JEANNE

PERRET MAGALI  
LUMINET DELPHINE

Un appel au volontariat pour un(e) 5<sup>e</sup> délégué(e) a été fait en amont et en aval des élections mais aucun parent n'a souhaité se porter candidat. Les déléguées élues ont pu faire passer par l'école leurs coordonnées pendant les vacances aux autres parents d'élèves par mail ; ces coordonnées seront aussi collées dans les cahiers de liaison des élèves . Les autres parents d'élèves souhaitant communiquer leurs coordonnées (courriel) aux déléguées de parents d'élèves sont invitées à le signaler dans le mot de présentation .

## 2. BILAN DE RENTREE

a) **BILAN SANITAIRE** : Le PROTOCOLE DE NIVEAU **jaune** a été mis en place jusqu'au 4 octobre où nous sommes passés au **vert** dans la Loire avec la possibilité pour les enfants de ne pas mettre de masque à l'intérieur ; des mesures pour la vie de l'école sont contraignantes et restent à respecter pour porter leurs fruits. Les familles jouent bien le jeu. Chaque famille et personnel de l'école doit continuer dans ce sens, pour maximiser les chances de ne pas propager le coronavirus. Voici ce que l'équipe enseignante a mis en place :

- Demande aux parents de vérifier si l'élève n'a pas de température avant l'école (sans quoi obligation de rester chez soi)
- A l'extérieur de l'école éviter les attroupements et porter un masque aux abords de l'école dans un rayon de 50m
- Entrées filtrées : ne peut entrer qu'un parent de maternelle avec son enfant (ou un accompagnateur) respectant les consignes suivantes : port du masque et passage par la désinfection des mains
- Lavage plusieurs fois dans la journée , en arrivant à l'école, à chaque récréation et avant la cantine pour les enfants mangeant à la cantine .
- Organisation spatiale de l'utilisation des cours par classe et répartition des élèves à l'accueil en classe le matin ; sur la semaine , chaque classe peut bénéficier de tous les lieux extérieurs (un roulement dans les différentes cours a été mis en place) pour la récréation du matin.
- Pour respecter les contraintes propres à ce lieu , pas d'accès encore à la bibliothèque municipale en classes complètes

- Les locaux sont aérés avant et après la classe , pendant le ménage, pendant les récréations et le temps de midi
- Dans un cas de covid suspecté , les parents sont prévenus et viennent chercher leur enfant ; en cas de cas avéré , une communication précise des coordonnées de l'enfant -de ses parents- ou de l'adulte doit être transmise par Mme Flachon à la cellule Covid qui ensuite communiquera les démarches à entreprendre à la famille et aux personnes contacts . L'école doit aussi recenser au plus près les cas contacts.
- Une fermeture de classe ou d'école pourra être décidée à chaque cas positif. Ce sont les autorités (ARS , IA-Dasen et les conseillers techniques ) qui prendront une décision de fermeture. Les évolutions du Virus ne permettent malheureusement pas d'envisager pour l'instant quelles nouvelles modalités seront soumises aux écoles. Néanmoins, comme l'an dernier , une continuité pédagogique sera proposée aux élèves concernés en cas d'absence. Adultes et enfants veilleront à procéder aux gestes barrières et à la distanciation mise en place entre les groupes.

## **b) DU CÔTÉ DES CLASSES :**

**TOTAL 103 élèves dont 1 TPS . L'instruction est obligatoire dès la Petite Section (3 ans) .**

**Nous avons démarré l'année avec 102 élèves et un MS est arrivé le 11 octobre. Effectifs et remarques :**

- **classe de Mme Daurelle : Tps Ps Ms 1+6+17** Atsem : Emilie Carret
- **classe de Mme Béal Savet : Gs Cp 7+12** Atsem : Christelle Maisonneuve (actuellement en arrêt) remplacée par Pascale Georges (le matin seulement pour les GS)
- **classe de Mme Flachon : Ce1 17** Mme Brossier (décharge du mardi) sera absente jusqu'au 17 novembre et remplacée par Mme Laurence Grébert. A noter également :
  - Un réaménagement du mobilier nécessaire a été nécessité fin août ; merci à la mairie et aux élus pour leur réactivité. Les rideaux restent attendus.
  - Lors d'un temps de « vie de classe » qui a lieu chaque semaine , et en guise d'hommage à Samuel Paty, Mme Flachon a préféré plutôt aborder le sujet « A quoi sert un professeur ? comment le devient on? » avant d'aborder les métiers que souhaiteraient faire les enfants.
  - Un projet de correspondance scolaire devrait voir le jour pour les ce1 en janvier avec une classe de St Bonnet le Château.
    - **classe de Mme Joubert : Ce2 Cm1 7 + 13** AESH\*(*accompagnant des élèves en situation de handicap*) Mme Jocelyne Chapuis pour 1 élève  
A noter un travail sur le recyclage , et les déchets dans cette classe
    - **classe de Mme Dupré : Cm1 Cm2 9 + 14** AESH\* Mme Jocelyne Chapuis pour 2 élèves  
A noter la poursuite des récoltes « terracycle » organisée par cette classe , la participation au projet Cyberplume (production d'écrit et utilisation de l'outil informatique) , le projet de travailler sur la sensibilisation aux dangers d'internet et des réseaux sociaux : projet Cyberzen.

Les deux classes de Ce2 Cm1 et Cm2 ont un projet de voyage en classe transplantée en Bourgogne au Château de Guédelon. Ce projet financé par l'Ape en grande partie , ainsi que les communes (qui ont reçu une demande de participation directement versée aux familles). Ce projet de 3 jours du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2022 sera présenté aux familles. Les familles auront un reste à charge à payer qui dépendra de la subvention des communes (au maximum 60euros sur un coût par élève de 273euros ; le reste étant financé par l'Ape).

L'école est adhérente à l'Occe (OFFICE CENTRAL DE COOPERATION A L'ECOLE). Les dden invitent les enseignantes à réfléchir à la participation au concours des Ecoles Fleuries proposé par l'Occe dont les DDEN font partie et où ils peuvent être partenaires. M Canet propose également un projet de réflexion autour des déchets de la cantine et la possibilité de créer avec la commune des bacs de compost et de plantations sur l'école, de même qu'une réflexion sur la gestion de l'eau (des sanitaires, des éviers ) en direction des élèves.

## **INSCRIPTIONS :**

L'inscription des nouveaux élèves : grâce à M Pangaud , le précédent directeur, Mme Flachon (nouvelle directrice) la transition a permis une rentrée sereine . Mme Flachon n'a pu rencontrer les nouveaux parents en fin d'année dernière. Néanmoins , pour les petits et tout petits, la rentrée de la « petite classe » s'est bien

passée. Les prévisions d'effectifs auront lieu dès novembre pour 2022 / 2023. Tout projet d'inscription connu est important et il faut le communiquer à Mme Flachon. Chaque enseignante et la directrice ont rencontré les parents d'élèves en début d'année lors de réunions de présentation des classes.

#### **Elèves en difficultés :**

- Deux réunions de concertation ont eu lieu avec les membres du Rased (Mme Beraud psychologue scolaire, et Mme Bérard, POSTE E) pour évoquer les difficultés des élèves et voir quelle aide peut être apportée.
- Des apc ont commencé également pour toutes les classes suite aux évaluations et se poursuivront selon des modalités qui vont être transmises aux familles.
- Plusieurs parents ou responsables ont fait appel aux enseignants pour aider au mieux leur enfant à l'école (appel à l'aide et au bilan de la psychologue scolaire par exemple) et sur deux demandes à la mdph l'an dernier, 1 a obtenu un avis défavorable pour l'attribution d'une aesh (elle envisage d'autres aides extérieures pour l'instant). La 2<sup>e</sup> famille réfléchit à l'utilité de refaire une demande auprès de la MDPH avec un dossier plus étoffé. D'autres demandes à la MdpH sont possibles. C'est une initiative des parents, après discussion avec l'enseignant pour évaluer si une aide « humaine » serait un plus pour leur enfant. Pour tout renseignement ou dépôt de dossier à la mdph, s'adresser à l'école. Merci à Mme Perret, parent d'élève, qui propose également son partage son expérience et son aide.

**Visite médicale de PMI et cms (centre médico scolaire) pour les CP : PMI ms 19 octobre et 16 novembre , pour les GS une visite médicale devrait avoir lieu aussi. Pour les cp, elle n'avait pas eu lieu l'an dernier en GS l'infirmière scolaire CMS a fait un dépistage infirmier avec les cp avant la Toussaint .**

#### **Stagiaires :**

- une jeune élève de MFR service à la personne est en stage découverte sur les classes maternelle
- M Méalier (stagiaire cfmi) pour initier les enfants à la musique une séance par semaine dans le cadre de sa formation (chant , écoute musicale, découverte d'instruments, percussions corporelle) d'abord pour 3 classes , puis pour les classes 2 et 4 en fin d'année.

**PROJET DE SPECTACLE :** la venue d'une conteuse pour Noël financé par l'Ape (salle de réunion au 2<sup>e</sup> étage) lundi 13 décembre toute la journée et le mardi 14 décembre après-midi. Conteuse de la compagnie les Zétincelles (Estelle Rabeyrin)

### **3. VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR et présentation du PPMS**

**Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.** (la lecture en avait été proposée en amont aux membres du Conseil d'Ecole). Il sera joint à ce Compte rendu sur le site internet de la Commune.

#### **PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE)**

A l'école , un protocole doit être appliqué en cas de problème grave lié à la sécurité : le Ppms . **Selon les risques encourus ou en cas d'attentat / d'intrusion, deux conduites doivent être choisies : le confinement ou l'évacuation.** En cas d'attentat ou d'intrusion dans l'école, selon le cas, les enfants seront rassemblés dans le silence dans leur classe fermée à clef en attendant les forces de l'ordre , ou bien conduits à fuir avec l'enseignant dans des conditions bien précises . Les enseignants rassurent les élèves le temps nécessaire. La directrice se pose la question de la sécurité en cas de franchissement nécessaire du muret par dessus le grillage (à déposer) en bas de la cour pour rejoindre le parking ou la salle Era. Les élus d'Estivareilles annoncent une réflexion de la Commune pour l'aménagement d'un escalier et d'une sortie en bas de la cour , sur l'emplacement des anciens WC publics.

Un rappel : nous sommes toujours soumis au plan Vigipirate et l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau "Sécurité renforcée – risque attentat".

**EXERCICES :** LE MARDI 5 OCTOBRE à la classe annexe (1min30sec) et , le vendredi 8 OCTOBRE un exercice d'évacuation inopiné a été réalisé avec les 4 classes DU BATIMENT PRINCIPAL. Les élèves sont sortis dans le calme et se sont réunis avec les adultes présents en 2min45 sur le terrain de sport et sur le parking pour la classe de Mme Joubert. Bravo à chacun d'eux ; exercice réussi. Un exercice « attentat intrusion » est prévu en novembre.

A NOTER l'alarme incendie a dû être réactivée pour réaliser un exercice plus proche de la réalité (d'où le décalage de la date pour le bâtiment principal). Pour l'exercice d'évacuation de la classe de Mme Joubert , l'appel téléphonique n'a pas été entendu et aucune sonnette n'est présente à l'entrée . La directrice a dû frapper à la fenêtre pour faire évacuer les élèves.

Mme Flachon pose la question de la présence de détecteurs de fumée dans les deux bâtiments ; les élus se chargent de répondre à cette question ainsi que de l'installation d'une sonnette vers le bâtiment annexe.

**Abords de l'école :** rien à signaler.

#### **4. BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE . Le solde de la coopérative est de + 1735 €**

<b>RECETTES en 2020 2021</b>	<b>851</b>	<b>€</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>914</b>	<b>€</b>
Essentiellement la vente des photos de classe et argent reversé par Terracycle			Dont : des petits achats pour les classes , les photos de classe ou des jeux de cour		

Mme Joubert transmet à Mme Flachon le mandat de la gestion de la coopérative scolaire cette année .

#### **5. TRAVAUX**

Au 2<sup>e</sup> étage l'école a pu entreposer (dans l'ancien local de l'Association pour l'Emploi) des livres et d'anciens ordinateurs . M Barthélémy envisage l'utilisation de ce local par une association Familles Rurales. L'équipe enseignante ainsi que les DDEN soumettent à nouveau à la Commune la possibilité d'aménager ces locaux à l'intention de la 5<sup>e</sup> classe de l'école. Les élus s'empareront de cette suggestion (qui est récurrente depuis une dizaine d'année d'après Mme Joubert et les DDEN) et questionneront l'acceptabilité de cette 5<sup>e</sup> classe par la commission de sécurité. La salle de classe du bâtiment annexe pourrait aussi bien convenir à l'association et permettrait d'éviter les questions de sécurité en cas d'alerte , ou bien de traversée du parking.

Merci de l'école aux services techniques, au périscolaire et aux élus . Entre ces services et l'école, la communication est efficace même si la rentrée s'est faite dans la précipitation pour les mouvements de mobilier et certains oublis . Le chauffage a été mis hors gel puis remis en route pour la rentrée de Toussaint. Merci à M Canet.

Il reste des choses à installer ou vérifier :

- Aménagement du coin tisanderie (vu début 2021 avec M Pangaud) à budgéter pour 2022 (*mairie*)
- changer la vitre du boîtier d'alarme au 2<sup>e</sup> étage
- vérifier le robinet de la classe de CE1
- vérifier l'évier des toilettes de la classe de CM1 CM2
- mise en place des panneaux école / APE / Périscolaire (*prévue par la mairie*)
- rideaux occultants classe de ce1
- deux fenêtres (cm1 cm<sup>2</sup> et ce1) fermant mal (*réparation prévue par la mairie*)
- ampoule à changer (cage d'escalier) et installer un éclairage vers les portes manteaux CE1 (obscurité)

Une visite de l'école sera organisée en fin d'année pour les membres du Conseil d'Ecole.

Mme Flachon remercie tous les participants.

**Prochain rdv du conseil d'école : JEUDI 10 FEVRIER 2022 ET MARDI 28 JUIN 2022 à 18h**

La séance est levée à : 19h45

Présidente du conseil d'école et secrétaire de séance : C FLACHON

